

---

Le 12 mai 2006

---

Chers membres,

Le 4 mai dernier, le gouvernement du Québec rendait publique sa stratégie énergétique pour les années 2006 à 2015.

Je tenais donc à vous faire part de certains éléments qui y figurent et qui répondent aux revendications portées par la CETAF depuis plus de deux ans.

D'abord, en plus de multiplier par huit les objectifs d'économie d'énergie visés par le gouvernement, mentionnons que la nouvelle Stratégie énergétique prévoit la mise en place d'un programme permettant de soutenir la géothermie ainsi que la promotion de cette technologie. Ensuite, la Stratégie prévoit qu'Hydro-Québec devra inclure les projets en efficacité énergétique dans ses futurs appels d'offres.

À ces égards, voici les extraits pertinents tirés du document publié par le gouvernement :

**P. XI :**

### **3) UTILISER L'ÉNERGIE DE FAÇON PLUS EFFICACE**

- *L'efficacité énergétique est au cœur de la stratégie énergétique. Les actions proposées par le gouvernement permettront, à l'horizon 2015, de multiplier par huit la cible globale en efficacité énergétique par rapport aux cibles actuelles.*
- *Cela permettra des économies annuelles de 2,5 milliards de dollars pour les consommateurs;*
- *Ces actions apporteront aussi une contribution importante à la lutte aux changements climatiques avec 9,4 millions de tonnes de gaz à effet de serre évités annuellement à terme. Il s'agit là d'un premier pas dans une stratégie plus globale sur les changements climatiques que le gouvernement rendra publique plus tard.*

**P. XII :**

- *Outre ses programmes en efficacité énergétique, le gouvernement demande à Hydro-Québec d'inclure les projets en efficacité énergétique dans ses futurs appels d'offres.*

**P. XIII :**

### **4) INNOVER EN ÉNERGIE**

- *Le mandat de l'Agence de l'efficacité énergétique est élargi pour inclure le soutien et la promotion de l'innovation en énergie.*

- *Un plan d'aide aux nouvelles technologies énergétiques (approuvé par le gouvernement et suivi par la Régie) sera intégré au Plan d'ensemble en efficacité énergétique préparé par l'Agence.*
- *Le **financement** du plan proviendra d'une partie du prélèvement sur **toutes les formes d'énergie**, tel que **déterminé par la Régie**.*
- *Une cible annuelle de 10 millions de dollars est fixée. Elle pourrait permettre de réaliser jusqu'à 40 millions de dollars par année d'investissements de l'ensemble des partenaires.*

(...)

- *La promotion et le soutien à la géothermie et au solaire seront assurés comme suit :*
  - ✓ *fournir plus d'information concernant les gains possibles grâce à la **géothermie et au solaire passif**;*
  - ✓ *mettre en place un **programme d'appui financier à la pénétration de la géothermie** dans les secteurs résidentiel, institutionnel et commercial [élaboré par l'Agence];*
  - ✓ *examiner systématiquement l'apport potentiel de la géothermie dans le cadre de la conception des bâtiments des secteurs public et parapublic, dont le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et le Centre universitaire de santé McGill (CUSM);*
  - ✓ *mandater l'Agence de l'efficacité énergétique avec la collaboration d'Hydro-Québec pour développer et proposer à la Régie de l'énergie un programme de soutien à la production d'énergie solaire.*

Même s'il reste beaucoup de pain sur la planche avant que ces objectifs gouvernementaux ne deviennent réalité, je pense qu'il s'agit là de belles victoires pour la CETAF et ses membres. **Dans l'intervalle, nous continuerons d'offrir notre collaboration tant à l'Agence d'efficacité énergétique qu'à Hydro-Québec, afin d'assurer que la réalité des entrepreneurs soit prise en compte et que les objectifs visés soient atteints.** À terme, nous espérons que ces initiatives profiteront à l'ensemble de notre industrie, et ce, pour le plus grand bénéfice de nos membres.

Pour ceux d'entre vous qui désirent en savoir davantage, le document complet présentant la stratégie énergétique est disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/strategie/>

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont participé, au cours des dernières années, aux nombreuses rencontres de comités ainsi qu'aux multiples représentations de la CETAF, tant en commission parlementaire que devant la Régie de l'énergie. Je souhaite vivement pouvoir compter sur votre précieuse collaboration pour la suite de nos travaux au cours des prochains mois.

Bien à vous,

France Sergerie  
Présidente de la CETAF